



Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

N° Dép : JCC/PR/NG - 62205

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-7,

Vu le IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Lundi 12 juillet 2021 à 19H15,
Salle du Conseil, imp. de l'olivier à 13520 Maussane les Alpilles**

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu/procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 juin 2021
- Information des décisions municipales conformément à l'article L.2122-22 du CGCT

1. Approbation d'une convention entre la commune et le théâtre des Calanques.
Rapporteur : Delphine DAVID
2. Convention de mise à disposition de la piscine municipale aux Maitres-Nageurs Sauveteurs, MNS.
Rapporteur : Henri REYNOUD
3. Approbation contrat commune/Norma production spectacle Nicoletta 24 Juillet 2021.
Rapporteur : Delphine DAVID
4. Création du dispositif Pass'associatif maussanais.
Rapporteur : Mathieu BONARD
5. Mise à disposition de l'Espace Agora pour le Festival d' Art Contemporain les 10,11, 12 septembre 2021.
Rapporteur : Delphine DAVID
6. Demande de subvention à l'Etat dans le cadre du plan de relance « Appel à projet socle numérique dans les écoles élémentaires ».
Rapporteur : Jean-Christophe CARRÉ
7. Relevé semestriel exploitation de la régie chargée de l'exploitation du camping municipal « les Romarins » et de la gestion du Tourisme.
Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
8. Prise en charge de dépenses du budget de la régie chargée de l'exploitation du camping municipal « les Romarins » et de la gestion du Tourisme par le budget général.
Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
9. Octroi d'une subvention du budget général au SPA « tourisme ».
Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
10. Budget Supplémentaire au budget général de la commune.
Rapporteur : Alexandre WAJS
11. Budget Supplémentaire au budget de la régie chargée de l'exploitation du camping municipal « les Romarins » et de la gestion du Tourisme.
Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON

Informations et questions diverses

Meilleurs sentiments,

Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ



P.J. :

- Compte rendu séance du 09 juin 2021,
 - Procuration (le IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021), un conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs et quorum au tier)
 - Liste des décisions municipales prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal,
- Vous pouvez nominativement consulter tous documents concernant ces délibérations en Mairie**